Image not found or type unknown

j'ai un "avoir" et le magasin va fermer

Par **FORTIN**, le **18/08/2009** à **20:31**

bonjour,
j'ai un avoir de 98€ datant du 4 avril 2009 et le magasin va fermer - la propriétaire de ce magasin "la Couponnière" a racheté un nouveau magasin dans la même ville "Blondeaux" et me demande de solder cet avoir dans le magasin "la Couponnière" - le problème est qu'elle a déjà transféré tout ou presque sa marchandise dans son nouveau magasin, qui est ouvert, et que je ne trouve rien qui me plaise
que va devenir cet "avoir"
peut -elle m'obliger d'acheter n'importe quoi ou puis-je lui demander de me rembourser ?
que dit la loi ?
merci et cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés